

MARCHES DU VELAY/ROCHEBARON

Vers une extension de la zone d'activités de la Gare

Les élus communautaires vont lancer les procédures d'agrandissement des zones d'activités « pour faire face aux demandes des entreprises ».

La question de la création de zones d'activités sur le territoire des Marches du Velay/Rochebaron revient avec insistance sur la table. Pas une session de conseil communautaire ne se passe sans évoquer le sujet. La séance de mardi dernier n'a pas dérogé à la règle avec plusieurs interventions dont celles de Patrick Riffard (vice-président aux solidarités territoriales) qui a résumé le sentiment général : « Il faut être vigilants sur ce sujet. Nous avons des entreprises qui veulent investir et nous n'avons plus de place. »

7,5 hectares exploitables ?

On le sait, la commission économique travaille depuis des mois sur le dossier et va prochainement évoquer « quatre sites ». Sachant que pour sélectionner ces lieux prioritaires, il faudra prendre en compte la demande, l'accessibilité, le statut foncier et le coût prévisionnel de la réalisation. Sans oublier l'équilibre à trouver avec le maintien des terres agricoles... « Indépendamment des deman-



Eu égard aux contraintes qui pèsent sur l'aménagement de nouvelles zones d'activités, la CCMVR a « souhaité, avant la décision d'engagement de la maîtrise foncière, s'assurer que le projet envisagé soit réalisable en regard notamment des règles environnementales en vigueur ». Photo Progrès/Olivier PIETROY

des formulées par les entreprises endogènes en recherche de site d'implantation sur le secteur », le projet d'extension de la zone d'activité de « La Gare » à Bas-en-Basset a été ciblé comme étant « prioritaire au vu des résultats de

l'étude foncière de développement économique réalisée en 2018 et 2019 », souligne Dominique Freysenet, vice-président en charge de l'économie à la CCMVR.

Les élus ont décidé de « prendre le taureau par les cornes » en

engageant les démarches d'acquisition de terrains nécessaires à cet agrandissement (14 propriétaires sont concernés), « par voie amiable ou par voie d'expropriation en cas d'échec des négociations ». Le projet concerne des parcelles

REPÈRES

En 2018, la communauté de communes a diligenté une étude auprès de deux cabinets spécialisés « afin de réfléchir au devenir économique du territoire dans les 20 ans qui viennent. » 86 hectares potentiels de terrain ont été identifiés sur 11 communes. « L'objectif étant de définir des périmètres et ne pas aller au-delà », a insisté Dominique Freysenet lors du dernier conseil. À ce jour, la Communauté de communes Marches du Velay/Rochebaron compte 23 zones d'activités sur une superficie de 297 ha.

situées à l'ouest de la gare sur une superficie de 8,9 hectares (classées en zone possible pour l'urbanisation au PLU de Bas-en-Basset). Une première étude environnementale a rendu des conclusions. Elles laissent entrevoir qu'il « serait envisageable d'aménager la zone sur une surface de 7,5 hectares en évitant les zones humides ». Un inventaire complémentaire sur la faune et la flore sera lancé d'ici quelques semaines.

Olivier PIETROY

SAINTE-SIGOLÈNE

L'association sigolénoise Soutien Accueil Migrants toujours mobilisée



L'association a fait le point sur son activité en 2021. Photo Progrès/Fabrice FURNON

Le président Jean-Michel Bernaud a présenté le bilan de l'année écoulée ; puis les familles accueillies ont raconté leur quotidien depuis leur arrivée à Sainte-Sigolène. Elles ont toutes remercié les bénévoles qui les accompagnent ainsi que les adhérents qui, par leur soutien financier, permettent cet accueil.

Actuellement, ASSAM loue deux appartements sur la commune, dans lesquels sont hébergés un

couple avec trois enfants et une jeune maman et son petit garçon. Trois jeunes hommes que l'association a accompagnés en 2016 ont un travail dont deux en CDI. ASSAM reste en lien également avec trois autres mamans avec enfants qui ont rejoint la Loire.

Pour l'instant, pas de possibilité d'accueil de réfugiés ukrainiens

La situation financière de l'association ne permet

pas d'envisager la prise en charge financière de nouvelles personnes.

En effet, ces jours-ci le président a été interrogé sur les possibilités d'accueil de réfugiés ukrainiens. Bouleversée par cette guerre, l'association ne peut pour l'instant que proposer l'expérience qu'elle a acquise en matière d'accompagnement de personnes étrangères demandant l'asile en France, en dehors de tout soutien financier.

MONISTROL-SUR-LOIRE

Don du sang ce lundi 21 mars à la Capitelle

Les membres de l'Association des donneurs de sang bénévoles vous accueilleront toute la journée. « Quelle que soit la saison, les malades ont besoin de ces dons », rappellent-ils. « Des milliers de patients reçoivent des transfusions sanguines pour faire face à leur pathologie ou à la suite d'un incident », précise l'EFS, qui insiste sur l'importance d'une mobilisation de la population pour « rétablir les stocks de sang encore fragiles ». Pour faciliter l'organisation, il est possible de prendre rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> ; Il est possible également de vérifier en ligne si l'on est éligible au don du sang.

Lundi 21 mars, à la Capitelle, de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures.

URGENT

Nous recherchons
**Vendeur
colporteur
de presse** (homme ou femme)

statut indépendant ST-PAL-DE-MONS

**Vous êtes matinal, autonome.
Vous disposez d'un véhicule** (petite cylindrée et diesel de préférence)
Livraison à domicile - Pour revenus complémentaires, quelques heures le matin

Contactez-nous au : **07 86 49 51 57**